



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules blindés
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage Phase III 6C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RFI	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6399-19KH53/B	Date 2020-05-25
Client Reference No. - N° de référence du client W6399-19KH53	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$BL-319-27790
File No. - N° de dossier 319bl.W6399-19KH53	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-06-25	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Genier, Nicole	Buyer Id - Id de l'acheteur 319bl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 353-7957 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: N/A	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente demande de renseignements (DDR) B n° W6399-19KH53/B vise à présenter une mise à jour sur le projet de véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG) (voir les renseignements additionnels joints aux présentes dans la liste à la section 5 de la présente DDR/B).

1. Objectif

La présente DDR n° W6399-19KH53/B vise à :

- a. transmettre les documents préparés aux fins des démonstrations des véhicules devant avoir lieu à Petawawa, notamment l'entente de démonstration, l'horaire, le document sur les règles d'engagement, la liste de chargement pour la démonstration, ainsi que la carte du parcours de la démonstration;
- b. transmettre l'horaire préparé pour les rencontres individuelles qui se sont déroulées à Ottawa;
- c. transmettre la liste des questions du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'intention de l'industrie préparée pour les rencontres individuelles et les documents de présentation dévoilés lors de l'ensemble des rencontres individuelles;
- d. transmettre les questions reçues de la part des membres de l'industrie et les réponses fournies par le Canada lors des rencontres individuelles;
- e. S'assurer qu'une ligne de communication officielle avec les fournisseurs intéressés demeure ouverte.

2. Sommaire

Le ministère de la Défense nationale (MDN) prévoit acquérir environ 55 à 75 véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG) qui seront utilisés par les Forces armées canadiennes (FAC) dans le monde entier.

Le processus d'approvisionnement pour le présent besoin a été lancé le 17 juillet 2019 avec l'affichage d'une demande de renseignements (DDR n° W6399-19KH53/A) (DDR/A), qui a pris fin le 6 septembre 2019. Cette DDR visait à fournir des renseignements à l'industrie sur les exigences du projet de VCNG et à recueillir les commentaires initiaux de l'industrie sur les options éventuelles et la disponibilité de la technologie en lien avec le besoin du MDN relatif aux VCNG. Elle visait également à sonder l'intérêt des soumissionnaires potentiels à participer à une démonstration de véhicules.

3. Mise à jour

Tous les fournisseurs qui ont demandé de participer à la démonstration de véhicules en remplissant l'annexe D de la DDR/A ont été informés de cette occasion et se sont vus offrir la possibilité de prendre part à une rencontre individuelle. Le Canada n'a pas imposé de limite quant au nombre de fournisseurs pouvant effectuer la démonstration, comme il était initialement prévu à la section 6.2 de la DDR/A. Le Canada a également décidé de tenir les rencontres individuelles auprès de tous les répondants ayant un intérêt pour la DDR, que le répondant ait demandé ou non la possibilité de faire la démonstration d'un véhicule.

Les rencontres individuelles avec les répondants à la DDR qui ont demandé de faire une démonstration se sont déroulées dans le cadre d'une consultation de deux (2) jours avec le Canada, au cours de laquelle le fournisseur a fait la démonstration du VCNG, conformément au à l'horaire (ci-joint) et aux modalités de l'entente de démonstration (ci-jointe).

Du 28 octobre au 14 novembre 2019, des démonstrations de véhicules ont été effectuées à Petawawa par quatre fournisseurs. Chaque fournisseur a eu la possibilité de consulter le parcours de la démonstration une journée à l'avance et de participer à une consultation de deux (2) jours (8 heures au total), qui comprenait la rencontre individuelle avec le Canada. Les représentants du Canada, qui comptaient parmi eux des représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDEC) ainsi qu'un surveillant de l'équité (SE) indépendant, ont participé aux rencontres individuelles et aux démonstrations de véhicules.

Une invitation à participer à des rencontres de consultation individuelles avec le Canada a également été envoyée à tous les répondants à la DDR qui n'ont pas demandé de faire la démonstration d'un véhicule. Des rencontres individuelles ont eu lieu à Ottawa avec deux répondants qui ont exprimé leur intérêt à l'égard d'une rencontre avec le Canada, mais qui n'ont pas demandé de faire la démonstration d'un véhicule. Ces rencontres individuelles se sont déroulées sur une période de 8 heures; ces deux répondants à la DDR ont bénéficié du même temps que les participants à la démonstration dans le cadre de la consultation.

4. Questions

Le gouvernement du Canada achète des biens et des services pour le compte des ministères et des organismes par l'entremise du site Achats et ventes, le service électronique d'appels d'offres du gouvernement. On invite les fournisseurs à continuer à surveiller le site Web www.achatsetventes.gc.ca pour d'autres mises à jour. Toutes les demandes de renseignements de l'industrie et autres communications liées au processus d'approvisionnement devraient être adressées exclusivement à l'autorité contractante. Le présent avis constitue une mise à jour générale, et il n'est pas nécessaire d'y répondre pour pouvoir participer à toute demande de soumissions future dans le cas où le Canada déciderait de publier une demande de propositions (DP) à cet égard. Des mises à jour seront fournies et serviront de modifications au présent avis de DDR/B, au besoin.

L'objectif du présent avis est de maintenir en place une voie de communication officielle avec les fournisseurs intéressés. Le présent avis ne doit pas être considéré comme un engagement à émettre une demande de soumissions subséquente ou à attribuer un contrat.

5. Renseignements joints

Les renseignements joints à la présente DDR/B (dont on fait mention à la section 1 ci-dessus) comprennent :

- Pièce jointe 1 – Entente de démonstration;
- Pièce jointe 2 – Règles d'engagement;
- Pièce jointe 3 – Liste de chargement pour la démonstration;
- Pièce jointe 4 – Carte du parcours de la démonstration;

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319b1 W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319b1
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa;

Pièce jointe 6 – Liste de questions à l'intention de l'industrie pour les rencontres individuelles;

Pièce jointe 7 – Questions reçues de la part de l'industrie et réponses fournies par le Canada lors des rencontres individuelles;

Pièce jointe 8 – L'horaire pour les rencontres individuelles à Ottawa;

Pièce jointe 9 – Présentation donnée par SPAC durant les rencontres individuelles

Pièce jointe 10 – Présentation donnée par ISDEC durant les rencontres individuelles

6. Prochaines étapes

L'équipe du projet a examiné toutes les réponses à la DDR/A; celles-ci ont fourni des renseignements utiles à l'équipe du projet.

Le Canada demeure ouvert à recevoir des commentaires de répondants à la DDR ou d'autres fournisseurs potentiels qui ont décidé de ne pas prendre part à la démonstration de véhicules, aux rencontres individuelles, ou encore qui n'ont pas répondu à la DDR/A.

Les fournisseurs qui ont choisi de ne pas participer à la démonstration de véhicule, aux rencontres individuelles ou qui n'ont pas répondu à la DDR / A souhaitant participer à une rencontre individuelle avec le Canada sont priés de présenter une réponse à la DDR/A, d'ici la nouvelle date d'échéance indiquée dans la présente DDR/B, comprenant les renseignements sur leur VCNG proposé. On leur demande de manifester leur intérêt auprès de l'autorité contractante au plus tard le **25 juin 2020.**

Tous les nouveaux renseignements fournis par le Canada au cours de ces rencontres individuelles seront rendus publics sur le site achatsetventes.gc.ca.

7. Autorité contractante

Nicole Génier
Chef d'équipe d'approvisionnement
Services publics et Approvisionnement Canada
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Place du Portage III, 9C2-25
Téléphone : 819-420-1068 / 873-353-7957
Courriel : Nicole.genier@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Pièce jointe 1 – Entente de démonstration

_____. (le « fournisseur »)
Nom de l'entreprise

Tel que mentionné dans la demande de renseignements (DDR) datée du 17 juillet 2019 concernant les véhicules de combat de nouvelle génération et en contrepartie de l'autorisation d'entrer à la base des Forces canadiennes située à Petawawa, en Ontario (la « base »), aux fins de participation à la démonstration des véhicules de nouvelle génération ou des véhicules de combat de nouvelle génération (« VCNG ») du fournisseur aux représentants de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et le ministre de la Défense nationale (« MDN ») (le « Canada »), et moyennant d'autres contreparties valables, dont les parties accusent réception et se disent satisfaites, le fournisseur et le Canada conviennent de ce qui suit :

1 Le Canada a décidé d'autoriser tous les fournisseurs (y compris le fournisseur) qui font une demande de démonstration en remplissant l'annexe D de la DDR à effectuer une démonstration conformément aux modalités de la présente entente. Le Canada n'a pas limité le nombre de fournisseurs autorisés à effectuer une démonstration comme prévu à l'origine à la section 6.1 de la DDR. Le Canada a également décidé d'organiser des rencontres individuelles avec tous les fournisseurs qui ont répondu à la DDR, y compris le fournisseur. Les rencontres individuelles avec le fournisseur auront lieu dans le cadre d'une séance de consultation de deux (2) jours avec le Canada, au cours de laquelle le fournisseur fera la démonstration du VCNG, conformément au calendrier (tel que fourni au fournisseur par le Canada) et aux modalités de la présente entente. Les fournisseurs qui choisissent de ne pas participer à une démonstration seront invités par le Canada à participer à des rencontres individuelles avec le Canada afin de lui fournir des renseignements sur leurs VCNG. Ces fournisseurs disposeront du même temps pour leurs rencontres individuelles avec le Canada que celui accordé aux fournisseurs qui ont fait une demande de démonstration dans le calendrier pour leurs rencontres individuelles.

2 Afin de clarifier l'objet de la DDR et de la séance de consultation (tel que défini à la section 4 ci-dessous), les intentions du Canada à l'égard de l'exécution de la DDR et de la séance de consultation avec les fournisseurs (y compris le fournisseur) et des rencontres individuelles avec les fournisseurs qui ont choisi de ne pas effectuer de démonstration, sont conformes à la section 1.2 de la DDR. Les objectifs du Canada consistent à obtenir des renseignements et des commentaires de l'industrie à l'égard de la demande de renseignements, ainsi qu'à en apprendre davantage sur les VCNG des fournisseurs et à observer les attributs et les caractéristiques des VCNG de ces derniers. Le Canada n'effectuera pas d'évaluation concernant les VCNG et n'établira pas de liste restreinte de fournisseurs pour des travaux futurs à la suite de la présente DDR, des séances de consultation et des rencontres individuelles subséquentes avec les fournisseurs qui ont choisi de ne pas effectuer de démonstration. En ce qui concerne de la séance de consultation, le fournisseur et le Canada conviennent que le parcours de démonstration ne sera pas représentatif des environnements dans lesquels le VCNG sera exploité et que les démonstrations seront utilisées pour donner au Canada l'occasion d'observer le VCNG en fonctionnement. Le Canada ne fait aucune déclaration ni n'offre aucune garantie que le parcours de démonstration sera représentatif d'un environnement particulier.

3 Le fournisseur convient que, conformément à la DDR, il doit assumer ses propres coûts et frais relatifs à la DDR et à la séance de consultation (tel que cela est défini à la section 4 ci-dessous).

4 Les rencontres individuelles et la démonstration avec le fournisseur (ci-après appelées collectivement la « séance de consultation ») se dérouleront sur une période de deux (2) jours consécutifs comme prévu et indiqué par le Canada dans le calendrier. Le fournisseur convient que, conformément au calendrier, ses discussions concernant la démonstration et la maintenance auront lieu pendant un total de 8 heures réparties sur les deux jours de la séance de consultation. Cette période de 8 heures ne comprend pas les 2 heures consacrées au cours de familiarisation (dont il est question à la section 7 ci-dessous) ni l'heure consacrée à l'exercice de rangement. Le Canada fournira au fournisseur le calendrier à l'avance, et le fournisseur convient de s'y conformer. Le fournisseur pourra livrer le VCNG un jour avant le début de ses activités prévues comme indiqué dans le calendrier, sur demande préalable au Canada et sur consentement du Canada à une telle demande. Le fournisseur convient qu'il ne livrera pas son VCNG avant la date indiquée dans le calendrier et convient de retirer le VCNG de la base à la fin de ses activités prévues. Le fournisseur aura l'occasion de venir en personne voir la zone de démonstration et le parcours de démonstration le jour même de la livraison de son VCNG à la base, c'est-à-dire un (1) jour avant le premier jour de la séance de consultation

prévue du fournisseur, comme indiqué dans le calendrier, s'il le désire, sur préavis et avec le consentement du Canada. Le fournisseur reconnaît et convient que le Canada n'apportera aucun changement au parcours de démonstration; toutefois, le fournisseur peut déterminer, à sa discrétion, qu'il ne conduira pas son VCNG sur une partie du parcours de démonstration. Le Canada informera le fournisseur des détails concernant le dépôt du VCNG et des coordonnées du représentant du Canada à contacter lorsque le fournisseur arrivera à la base. Le Canada avisera le fournisseur de l'endroit sécurisé où le VCNG sera entreposé à la base le jour et la nuit précédant la séance de consultation. À cet endroit sécurisé, seuls les représentants du Canada auront accès au VCNG. Le VCNG sera entreposé au même endroit sécurisé pendant la nuit suivant le premier jour de la séance de consultation. Le fournisseur accepte que le Canada entrepose le VCNG à cet endroit sécurisé pendant les périodes mentionnées dans ce paragraphe.

5 Avant d'arriver à la base pour la séance de consultation ou de livrer le VCNG à la base, le fournisseur recevra du Canada un calendrier et une liste des instructions administratives s'appliquant à la séance de consultation. De plus, le fournisseur recevra les règles d'engagement qui s'appliquent à toutes les séances de consultation des fournisseurs pendant leur séjour à la base. Le fournisseur convient de respecter les instructions administratives et les règles d'engagement.

6 Le fournisseur convient de fournir au Canada une liste de tous ses représentants qui assisteront à la séance de consultation ou à des parties de la séance de consultation (et d'en préciser les parties), leurs titres et les raisons pour lesquelles ils assisteront à la séance de consultation ou à des parties de la séance de consultation avant la tenue de celle-ci, conformément aux instructions du Canada. Le fournisseur devra également remplir des demandes de permis de visite et fournir une preuve d'identité et de citoyenneté (copies numérisées des passeports) pour chaque participant proposé et fournir les renseignements demandés par le Canada pour chaque participant proposé afin que le Canada puisse approuver la demande de permis de visite à l'égard de chaque participant proposé. De plus, et étant donné les zones de la base où la séance de consultation aura lieu, le Canada exige que tous les participants du fournisseur possèdent un certain niveau d'autorisation de sécurité tel que précisé dans la présente entente. Le fournisseur s'engage à fournir au Canada le nom et les coordonnées de son agent de sécurité dès que possible après la signature de la présente entente de démonstration et à informer son agent de sécurité que le Canada demandera les niveaux d'autorisation de sécurité de tous les participants proposés. Le niveau d'autorisation de sécurité minimal que le Canada exige pour tous les participants proposés est une cote de fiabilité approfondie. Le Canada informera le fournisseur des demandes de permis de visite qui ont été approuvées pour les participants proposés. Le fournisseur convient que si le Canada n'approuve pas la demande de permis de visite à un participant proposé, ce dernier ne participera pas à la séance de consultation. Le Canada exige que tous les renseignements mentionnés dans la présente section 6 soient fournis par le fournisseur au plus tard le 16 octobre 2019, sauf indication contraire dans la présente entente. Le fournisseur s'engage à fournir tous les éléments de preuve et tous les renseignements demandés par le Canada dans la présente section 6. Si le fournisseur ne fournit pas les renseignements demandés au sujet d'une personne, le Canada ne lui permettra pas d'entrer dans la base. Il appartient entièrement au Canada, à sa seule discrétion, d'autoriser ou non l'entrée d'un représentant ou de représentants du fournisseur dans la base. **DE PLUS, TOUS LES PARTICIPANTS DU FOURNISSEUR DOIVENT PRÉSENTER LEUR PASSEPORT AU CANADA AVANT D'ENTRER DANS LA BASE AFIN DE FACILITER LEUR IDENTIFICATION.**

7 Dans le cadre de la séance de consultation, le fournisseur donnera au personnel du MDN un cours de familiarisation limité, conformément au calendrier. Pendant que le fournisseur conduit le VCNG sur le parcours de démonstration, un représentant du MDN doit être présent dans le compartiment avant avec le fournisseur. Le fournisseur convient qu'il peut, si le représentant du MDN a suivi le cours de familiarisation comme prévu, à sa seule discrétion, permettre au représentant du MDN de conduire le VCNG FOURNI, À CONDITION que le fournisseur accepte de ne laisser à aucun moment le représentant du MDN seul dans le VCNG ou de lui permettre de l'exploiter en son absence. Le fournisseur convient qu'il est responsable et doit indemniser le Canada de toutes les pertes, de tous les coûts et de tous les dommages prévus à la section 14 à l'égard de toute blessure causée aux représentants du MDN ou au Canada pendant que le fournisseur ou le représentant du MDN conduit le VCNG dans la mesure où cette blessure n'est pas causée par le non-respect d'une ordonnance du fournisseur par le représentant du MDN qui conduit le VCNG ou par une négligence volontaire ou une mauvaise conduite de ce dernier. Si le représentant du fournisseur permet à un représentant du MDN qui n'a pas suivi le cours de familiarisation cité en référence de conduire le VCNG ou permet autrement à un représentant du MDN de conduire le VCNG sans être présent dans le VCNG avec le représentant du MDN, le fournisseur convient alors qu'il sera responsable et devra indemniser le Canada de toutes les pertes, de tous les coûts et de tous les dommages causés par le représentant du MDN en conduisant le VCNG conformément à la section 14.

8 Le fournisseur et le Canada conviennent que, pendant l'exploitation du VCNG, le représentant du MDN peut en

tout temps demander au fournisseur d'arrêter le VCNG ou décider d'arrêter le véhicule si le représentant du MDN le conduit, et informer le fournisseur que la démonstration est suspendue ou terminée si, pour une raison quelconque, le représentant du MDN estime qu'il serait dangereux de poursuivre la démonstration. Dans un tel cas, le représentant du MDN peut donner d'autres directives au fournisseur au sujet du VCNG. Sous réserve de ce qui précède dans le présent paragraphe, le fournisseur et le Canada conviennent que, en ce qui concerne l'exploitation du VCNG, les instructions du fournisseur ont préséance et que les représentants du MDN doivent se conformer aux instructions du fournisseur SAUF si ces instructions contreviennent à la politique ou aux exigences de sécurité de la base ou font que les représentants du MDN se sentent en danger pour une raison quelconque.

9 Le fournisseur convient que, en ce qui concerne la politique de la base, le site de la base, les installations de la base et la sécurité des personnes, qu'il s'agisse des représentants du fournisseur ou des représentants du Canada, les instructions des représentants du MDN ont préséance et que le fournisseur doit s'assurer que ses employés et représentants respectent toutes les instructions du MDN pendant leur présence sur le site et la séance de consultation. Le fournisseur reconnaît que ses employés et représentants ne seront pas autorisés à circuler dans la base ou dans les installations sans accompagnateur et qu'ils seront toujours accompagnés par un représentant du MDN. Le Canada se réserve le droit, en tout temps et pour quelque raison que ce soit, de demander au fournisseur et à tous ses représentants de quitter la base, et le fournisseur accepte de se conformer à ces instructions. Le Canada coordonnera le retour du VCNG au fournisseur dans ce cas et, dans l'intervalle, jusqu'à ce que le VCNG soit retourné au fournisseur, le VCNG sera entreposé à l'endroit sécuritaire de la base mentionné à la section 4 ci-dessus.

10 Le fournisseur reconnaît et accepte qu'**AUCUN DES PARTICIPANTS DU FOURNISSEUR NE POURRA AVOIR UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE (PROFESSIONNEL OU PERSONNEL) SUR LE SITE DE LA BASE ET QU'IL SERA OBLIGATOIRE DE REMETTRE TOUS LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES À LA SÉCURITÉ DE LA BASE LORS DU CONTRÔLE À L'ARRIVÉE.** De plus, le fournisseur reconnaît et accepte qu'**AUCUN ENREGISTREMENT VIDÉO DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT NE SERA AUTORISÉ DE TOUTE PARTIE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION ET/OU À AUCUN MOMENT À LA BASE.**

11 Si, à quelque moment que ce soit, le VCNG du fournisseur ou l'équipement du fournisseur tombe en panne et que la démonstration ou des parties de la démonstration ne peuvent avoir lieu, le fournisseur aura le choix de réparer le VCNG, mais le fournisseur reconnaît et convient que le Canada ne reportera pas ni ne modifiera le temps réel alloué à la partie démonstration de la séance de consultation. Par conséquent, si le fournisseur ne peut pas réparer le VCNG pour qu'il soit opérationnel pendant le temps de démonstration qui lui est alloué et prévu, il ne sera pas en mesure d'effectuer la démonstration ni de la reporter en raison du calendrier que le Canada a établi pour les séances de consultation et les démonstrations avec tous les autres fournisseurs qui ont fait une demande de démonstration en réponse à la DDR. Le fournisseur pourra toujours prendre part aux autres activités prévues au cours de la séance de consultation de deux jours, même si le fournisseur ne peut pas réparer le VCNG ou utiliser le temps alloué pour sa démonstration. Le fournisseur reconnaît et convient que le Canada traitera tous les fournisseurs qui font une demande de démonstration conformément à la DDR de la même manière.

12 Le fournisseur reconnaît et convient que tout commentaire verbal fait par un représentant du MDN ou tout autre employé du Canada à la base, pendant ou après la démonstration, ou à tout autre moment pendant ou après la séance de consultation, relativement au VCNG, à ses attributs et à sa performance sur le parcours de démonstration ou autrement pendant la séance de consultation ou au sujet de tout autre fournisseur et de ses véhicules ou de sa séance de consultation **NE REPRÉSENTE PAS L'OPINION OU LA POSITION DU CANADA CONCERNANT LE FOURNISSEUR, SON VCNG, LA DÉMONSTRATION DU VCNG OU DE TOUTE CAPACITÉ DU VCNG, LA SÉANCE DE CONSULTATION AVEC LE FOURNISSEUR OU D'AUTRES FOURNISSEURS, SES VÉHICULES ET TOUTE DÉMONSTRATION OU SÉANCE DE CONSULTATION À LAQUELLE D'AUTRES FOURNISSEURS PEUVENT AVOIR PRIS PART. DE TELS COMMENTAIRES NE REPRÉSENTENT QUE LE POINT DE VUE DE LA PERSONNE ET NE REPRÉSENTENT NI NE LIENT LE CANADA.**

13 Aucun des fournisseurs (y compris le fournisseur) ne recevra des commentaires officiels du Canada au sujet de la séance de consultation. Le fournisseur reconnaît que le Canada peut mener des sondages informels auprès des utilisateurs, des conducteurs et du personnel technique du MDN à des fins internes uniquement pour recueillir des commentaires sur les véhicules et pour aider le Canada à définir ses besoins. Les fournisseurs ne recevront pas de copies des commentaires internes.

14 Le fournisseur convient qu'il est responsable d'indemniser et d'exonérer le Canada de toute responsabilité à l'égard :

- (a) des pertes, des responsabilités, des dommages, des coûts et des frais de quelque nature que ce soit (tels qu'ils sont plus amplement définis à l'alinéa b) ci-dessous) subis ou engagés par le Canada ou résultant de toute réclamation, demande ou poursuite intentée par un tiers, directement ou indirectement, découlant des éléments ci-dessous, attribuables ou se rapportant à ces éléments, ou encore occasionnés par ceux-ci :
 - (i) l'utilisation, par les employés du Canada, les représentants du MDN ou les mandataires du Canada, de tout VCNG ou de tout autre équipement ou matériel fourni par le fournisseur dans le cadre de la séance de consultation, dans la mesure où cette utilisation ne contrevient à aucune instruction écrite ou verbale émise par le fournisseur ou est autrement prévue dans la présente entente de démonstration;
 - (ii) l'utilisation, par le fournisseur ou un tiers autorisé par celui-ci, de tout VCNG, de l'équipement ou du matériel fourni par le fournisseur au cours de la séance de consultation;
 - (iii) le défaut du fournisseur de se conformer aux instructions du Canada ou du MDN en ce qui concerne toutes les questions relatives à la base, à la séance de consultation et à l'exploitation du VCNG conformément aux sections 8 et 9;
 - (iv) les erreurs, omissions, fautes ou négligences du fournisseur pendant la séance de consultation et autour de celle-ci;
- (b) Les pertes, responsabilités, dommages, coûts et frais qui font l'objet d'une indemnisation en vertu de la présente section 14 comprennent, sans s'y limiter, les dommages pour blessures corporelles, y compris le décès, les dommages aux biens réels ou personnels et les frais de défense contre toute action en justice intentée par un tiers, notamment les frais juridiques et autres frais extrajudiciaires engagés par le Canada afin de se défendre contre toute action ou procédure de cette nature étant entendu que le Canada doit, pour se défendre, retenir les services d'un avocat de son choix;
- (c) Toutes les références au « fournisseur » dans la présente section comprennent, sans s'y limiter, les employés, les sous-traitants, les agents, les représentants du fournisseur et tout tiers autorisé par le fournisseur. Toutes les références au « Canada » dans la présente section comprennent, sans s'y limiter, ses ministres, employés et mandataires.

15 Les biens du fournisseur utilisés dans le cadre de la séance de consultation (y compris le VCNG) demeurent aux risques du fournisseur et relèvent de sa responsabilité, sous réserve des dispositions prévues à la section 4.

16 Si une disposition de la présente entente de démonstration est jugée invalide ou inexécutable par un tribunal compétent, elle sera réputée supprimée de la présente entente de démonstration et remplacée par une disposition valide et exécutable qui, dans la mesure du possible, réalise l'intention d'accepter la disposition originale. Les autres dispositions de la présente entente de démonstration demeureront pleinement en vigueur.

17 La présente entente de démonstration est régie par les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, y compris les lois fédérales applicables, sans égard aux choix de règles de droit. Les tribunaux de la province de l'Ontario auront compétence exclusive sur toutes les affaires relatives à l'entente de démonstration, et le fournisseur se soumet par la présente à la compétence des tribunaux de la province de l'Ontario.

EN FOI DE QUOI, la présente entente de démonstration a été signée au nom du Canada par les représentants autorisés du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada et par le fournisseur dûment authentifié par la signature de ses agents autorisés respectifs en son nom.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319b1 W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319b1
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA,
REPRÉSENTÉE PAR LE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES
GOUVERNEMENTAUX**

Titre : _____

Nom en caractères
d'imprimerie : _____

SIGNÉE par un représentant dûment autorisé du fournisseur, en deux exemplaires à

_____, _____ (Pays)

Date : _____

Par : _____

Nom et titre : _____

(Les personnes qui signent au nom du fournisseur déclarent et garantissent par la présente qu'elles détiennent le pouvoir de lier le fournisseur.)



Pièce jointe 2 – Règles d'engagement

VÉHICULES DE COMBAT DE NOUVELLE GÉNÉRATION (VCNG)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A

1. Dans le présent document :
 - a. Par « processus de consultation auprès de l'industrie », on entend le processus de consultation lié à la demande de renseignements datée du 17 juillet 2019 concernant les véhicules de combat de nouvelle génération et comprend des démonstrations des véhicules, des rencontres individuelles, des séances en groupe de travail et tout autre processus jugé nécessaire par l'autorité contractante.
2. Pour respecter l'un des principes fondamentaux du processus de consultation auprès de l'industrie, il faut exécuter le processus avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties. Le Canada mènera ce processus de consultation auprès de l'industrie de telle sorte qu'aucune personne ou organisation ne bénéficie ou ne puisse donner l'impression d'avoir bénéficié d'un avantage inhabituel ou injuste au cours de ce processus de consultation auprès de l'industrie.
3. Tous les répondants à cette demande de renseignements qui souhaitent participer au Processus de consultation (ci-après appelé « participant ») doivent prendre connaissance du présent document et le signer. En signant le présent document, qui est juridiquement contraignant, les Participants conviennent de respecter les règles d'engagement qui figurent aux présentes. Elles s'appliqueront à tous les participants dès sa signature et demeureront en vigueur jusqu'à ce que le Processus de consultation soit terminé. Tous les documents du Canada fournis tout au long du processus de consultation de l'industrie seront communiqués à tous les participants.
4. Le gouvernement du Canada tiendra compte des suggestions, des idées et des questions portées à son attention durant le Processus de consultation, et pourrait les examiner plus en détail. De plus, il pourrait les présenter lors de réunions subséquentes du groupe de travail. Les Participants doivent formellement indiquer ou identifier par écrit les renseignements exclusifs. Le Canada ne divulguera pas de renseignements exclusifs ni



de renseignements délicats sur le plan commercial d'un Participant à d'autres Participants ou à des tiers, sauf dans la mesure prévue par la loi.

TERMES ET CONDITIONS

5. Les modalités qui suivent s'appliquent au Processus de consultation. Les Participants conviennent de ce qui suit :
 - a. Pour adresser les demandes de renseignements et les commentaires concernant le projet de véhicule de combat de la prochaine génération (NGFV) uniquement à l'autorité contractante, où ils seront pris en considération. Toute communication avec des représentants non autorisés du Canada ne sera pas prise en compte par le Canada;
 - b. Les participants sont censés discuter de leurs points de vue concernant le projet NGFV. Tout le monde aura l'occasion de partager ses idées et ses suggestions avec le Canada.
 - c. Le Canada n'est pas obligé d'émettre de DP ni de négocier de contrat pour le projet de véhicule de combat de nouvelle génération.
 - d. Si le Canada publie une demande de propositions, ses conditions seront soumises à la discrétion absolue du Canada;
 - e. Le Canada ne remboursera aucun participant aux coûts engagés pour participer à ce processus de consultation de l'industrie.
 - f. Les ébauches de demandes de propositions pourraient être communiquées à tous les participants pour commentaires, et
 - g. Si les règles d'engagement ne sont pas acceptées et signées, le participant sera exclu du processus de consultation de l'industrie. Pour plus de clarté, un accord avec les règles d'engagement signifie le respect des règles d'engagement.
6. Les modalités décrites ci-dessus doivent être respectées par tous les Participants afin d'assurer l'équité du processus de consultation et de susciter une discussion qui sera bénéfique tant pour le Canada que pour l'industrie; le non-respect de ces modalités pourrait faire en sorte qu'une entreprise et ses représentants ne puissent plus participer au Processus de consultation.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation

W6399-19KH53/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur

319bl

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



7. En signant ce document, le participant déclare et garantit que la ou les personnes qui l'exécutent ont le pouvoir de lier le participant ci-dessous et que celui-ci accepte d'être lié par toutes les conditions énoncées dans la présente.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation

W6399-19KH53/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur

319bl

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



VÉHICULES DE COMBAT DE NOUVELLE GÉNÉRATION (VCNG)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A

RÈGLES D'ENGAGEMENT

Nom du participant : _____

Nom du représentant du participant : _____

Signature : _____ **Date :**

Adresse courriel du participant : _____

Services publics et Approvisionnement Canada :

Signature : _____ **Date :**

Ministère de la Défense nationale (MDN) :

Signature : _____ **Date :**

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319b1 W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319b1
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 3 – Liste de chargement pour la démonstration

Véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG) W6399-19KH53/A

ITEMS	Dimensions	Poids individuel	Poids total	Objectif
Boîte x 10	11" x 5 1/2" x 7"	35 lbs	350 lbs	Calibre 50
Boîte x 10	17 1/2" x 6" x 10"	45 lbs	450 lbs	40mm
Boîte x 10	11 1/4" x 7 1/4" X 3 3/4"	18 lbs	180 lbs	7.62
Tube x 8	30" long x 5" diamètre	5.5 lbs	44 lbs	m72
Boîte x 15	15" x 6" x 24"	30 lbs	450 lbs	81mm mr
Boîte x 4	12" x 6" x 24"	15 lbs	60 lbs	84mm mr
Boîte x 2	11" x 5 1/2" x 7"	30 lbs	60 lbs	40mm mfv
Tube x 1	4' 2" long x 12" diamètre	90 lbs	90 lbs	81mm tube
Bidon d'essence x 4	19" x 14" x 6.3"	44 lbs	176 lbs	Carburant
Bidon d'eau x 4	19" x 14" x 6.3"	44 lbs	176 lbs	Eau
Boîte x 14	16 1/2" x 13" x 8 1/2"	20 lbs	280 lbs	Rations
Boîte x 3	11 1/4" x 7 1/2" X 7"	35 lbs	105 lbs	5.56/9mm
Sac x 4	34" x 22" x 16"	100 lbs	400 lbs	Sac à dos
Personne x 4		250 lbs	1000 lbs	Personne
Tube x1	44' x 8'	31 lbs	31 lbs	Carl Gustav

Chargement normal (.50) 1546kgs

Ce document a été créé à des fins de démonstration uniquement et ne représente pas les exigences de mobilité ou de charge utile du projet VCNG.

Pièce jointe 4 – Carte du parcours de la démonstration

VÉHICULE DE COMBAT NOUVELLE GÉNÉRATION W6399-19KH53/A

Les zones à utiliser sont les suivantes :

Zones A/B/C/D – sentiers et hors route (terrains humides et secs, pentes abruptes, collines, sable, ornières et sentiers)

Zone 9 – rocaille

Base – conduite à grande vitesse (80 km/h sur 1 ou 2 km) sur le chemin Crest

Zone E – sentiers et hors route (terrains humides et secs, conduite de nuit)

Concept de l'opération

Tout le monde se réunit à l'entrepôt des VCUL du ROSC pour la présentation initiale, les explications et les instructions administratives.

Tous les véhicules partent de l'entrepôt et se dirigent vers la Tour FOA.

- 1** – Sentiers et hors route (terrains humides et secs, pentes abruptes, collines, sable, ornières et sentiers)
- 2** – Rocaille (hors route sur terrains accidentés)
- 3** – Conduite à grande vitesse (80 km/h sur 1 ou 2 km), selon les conditions
- 4** – Conduite de nuit (sentiers et hors route)

Horaire

13 h à 14 h 30 : Zones A/B/D – ornières, zones sablonneuses planes et chemins de terre (les observateurs peuvent aller dans la Tour s'ils le désirent). Clement Hill – pentes abruptes, pentes sablonneuses et sentiers boisés

14 h 30 à 15 h 30 : Zone 9 – rocaille

15 h 30 à 16 h : Asphalte

Conduite de nuit : Zone E – sentiers et hors route

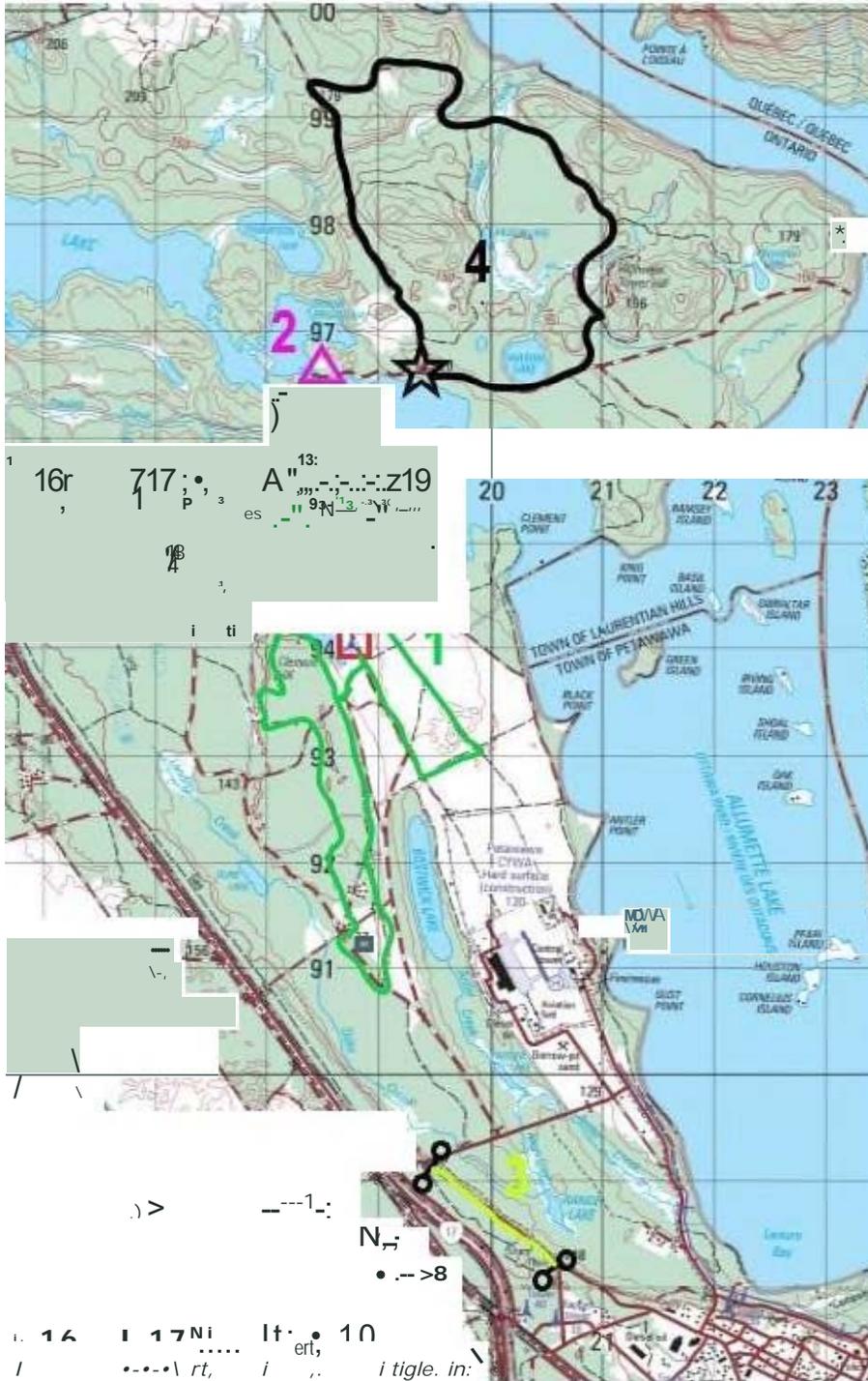
Les véhicules partent de la Tour FOA et se dirigent vers le Sud jusqu'à l'entrepôt des VCUL. Les véhicules seront ravitaillés en carburant au besoin, puis préparés pour la conduite de nuit, qui se déroulera dans la zone E.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
3101 W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319b1
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



Ce document a été créé à des fins de démonstration uniquement et ne représente pas les exigences de mobilité ou de charge utile du projet VCNG.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
 W6399-19KH53/B
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

 File No. - N° du dossier
 319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
 319bl
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe A

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DÉMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE A

Jour précédent le JOUR 1 – POSSIBILITÉ DE RECONNAISSANCE ET POSSIBILITÉ DE LIVRAISON DU VÉHICULE

Les fournisseurs se verront offrir la possibilité d'organiser une reconnaissance avec une équipe de représentants canadiens pour visionner le parcours de démonstration un jour précédent le jour 1 de la démonstration de l'industrie. La réunion se tiendra à la BFC de Petawawa, l'entrée principale du complexe du ROSC, au bâtiment Z-125. Les coordonnées de la personne contact de ROSC se retrouvent dans les instructions administratives fournies au fournisseur. Le fournisseur doit demander la reconnaissance du parcours de démonstration conformément à l'accord de démonstration signé par le fournisseur.

Le personnel participant sera divisé en deux équipes pour assurer que tous les sujets soient traités tout en optimisant le temps alloué. L'équipe A et l'équipe B comprendront les représentants suivants :

ÉQUIPE A		ÉQUIPE B	
2 x représentants SPAC		1 x représentants SPAC	
1 x représentants ISDEC		2 x représentants ROSC DF	
3 x représentants ROSC DF		1 x représentants ROSC EM Mobilité	
2 x représentants CEDH		20-25 x représentants ROSC/CEDH	
		opérateurs de VRPHM	
4-8 x représentants du fournisseur		1-2 x représentants du fournisseur	
1-2 x représentants CSGT		2-10 x représentants de la maintenance	
1-3 x représentant(s) du siège social		1-2 x représentants du siège social	
COMFOSCAN		COMFOSCAN	

JOUR 1 – INTRODUCTION & DÉMONSTRATION DU VCNG

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
1	09:00-09:20	Introduction	SPAC	Club Kyrenia L-105	Équipe A	SPAC – Aperçu de l'objectif de la démonstration de l'industrie ROSC - Points d'administration sur la sécurité en garnison

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe A

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE A

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
2	09:20-10:00	Discussion - ISDE (dans le cadre d'une séance de consultation individuelle)	ISDE	Club Kyrenia L-105	Équipe A	ISDE – S'appuyer sur les réponses de l'industrie à la DDR - Annexe B
3	10:00-10:15	Aperçu du programme (dans le cadre d'un engagement individuel)	DP - GP	Club Kyrenia L-105	Équipe A	DP - GP – Échéancier détaillé du programme et objectifs de la démonstration de l'industrie
4	10:15-10:45	Introduction - Fournisseur Intro (dans le cadre d'un engagement individuel)	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A	Présentation de l'entreprise, du véhicule VCNG proposé et des sous-systèmes du véhicule
5	10:45-11:00	Pause		Club Kyrenia L-105	Équipe A	
6	11:00-12:00	Discussion DDR (dans le cadre d'un engagement individuel)	BGP	Club Kyrenia L-105	Équipe A	Aperçu des EOHN par le MDN Discussions techniques générales basées sur des questions du MDN (fournies à l'avance) sur des sujets non traités au jour 2.
7	12:00-12:30	Déplacement au site de démonstration		Club Kyrenia L-105 à la Tour FOA	Équipe A	La tour FOA peut être utilisée comme lieu administratif.
8	12:30-13:00	Dîner		Tour FOA	Équipe A & Équipe B	Dîner fourni par MDN
9	13:00-17:00	Démonstration du VCNG (de jour)	ROSC	Zone A / B (à confirmer)	Équipe A & Équipe B	- Démonstration du parcours incluant le "Jardin de roches" - Colline - Cross-country - Pentes

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe A

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE A

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
10	17:00-18:00	Le fournisseur quitte pour le souper		Souper au mess / entrepôt VCUL	Équipe A & Équipe B	Souper (Cuisine de la base ou tout autre endroit, aux frais du participant)
11	18:00 – 19:30	Démonstration de vision de nuit du VCNG	ROSC	Zone A / B (à confirmer)	Équipe A & Équipe B	<p>Voir l'annexe du parcours de démonstration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démo infra-rouge - Items additionnels pour les démonstrations (questions du MDN fournies à l'avance)
12	19:30 – 20:00	Conclusion - récapitulation	ROSC		Équipe A & Équipe B	Transport de retour de l'entrepôt VCUL Le fournisseur quitte

JOUR 2 – MAINTENABILITÉ, SURVIVABILITÉ, LÉTALITÉ, COMMS / CME, DISCUSSIONS FINALES

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
1	09:00-10:00	Maintenabilité	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A & Équipe B	<p>Questions du MDN (fournies à l'avance) sur les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de performance de la capacité de soutien (doivent couvrir les caractéristiques de maintenabilité techniques du véhicule) plan SLI/SES pour le véhicule - Support logiciel et gestion des systèmes - Droits de propriété intellectuelle relatifs à l'impression 3D
2	10:00	Séparation des équipes		Club Kyrenia L-105	Équipe A & Équipe B	Séparation du groupe en Équipe A et B. Équipe B va à l'entrepôt de maintenance
3	10:00-11:00	Survivabilité	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A	<p>Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confirmation de la certification/essais

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe A

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE A

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants (Expert(s) en survivabilité)	Commentaires
4	11:00 – 12:00	Létalité	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A (Expert(s) en létalité)	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité et niveaux d'efforts associés (temps/main-d'œuvre, outils) - Adaptabilité par rapport à la charge utile / connaissance de la situation (relation de visibilité) - Compromis entre adaptabilité du blindage et charge utile, visibilité et champ de vision de l'opérateur (d'AD à RS, c'est-à-dire comment le véhicule passe d'un véhicule d'action directe (AD) hautement protégé à un véhicule de reconnaissance spéciale (RS). <p>Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solution d'armement proposée par le fournisseur pour répondre à l'exigence en matière de létalité - Détecter/identifier/engager - Durée de l'entraînement - Interfaçage humain - Options pour la conversion de la tourelle pilotée en SAT - Adaptabilité du SAT (capacités de croissance future) - Intégration du SAT aux véhicules - Capteurs et capacités optiques du SAT
5	12:00 – 13:00	Dîner	ROSC	Cuisine de la base G-104	Équipe A & Équipe B	Le dîner est aux frais du participant.
6	13:00 – 14:00	Architecture de véhicule générique Communications CME	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A Expert en communication Expert en CME	<p>Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'architecture électrique des véhicules : <ul style="list-style-type: none"> • SAT • Communications • Système de protection active • Possibilités de croissance future

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
 W6399-19KH53/B
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

 File No. - N° du dossier
 319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
 319bl
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe A

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE A

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
7	14:00 – 14:45	Discussion ouverte - fournisseur	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A	Opportunité supplémentaire de résumer les tâches de maintenance liées à la démonstration.
8	14:45 – 15:00	Conclusion - récapitulation	BGP	Club Kyrenia L-105	Équipe A & Équipe B	

Liste des acronymes

COMFOSCAN – Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada
 ROSC – Régiment d'opérations spéciales du Canada
 AD – Action direct
 CEDH – Centre d'entraînement de Dwyer Hill
 DF – Développement des forces
 EOHN – Exigences Obligatoires de Haut Niveau
 ISDEC – Innovation, Sciences et Développement économique Canada
 CSGT – Centre de soutien du génie terrestre
 VCNG – Véhicule de Combat Nouvelle Génération
 BGP – Bureau de Gestion du Projet
 SPAC – Services Publics et Approvisionnement Canada
 SAT – Système d'arme télécommandé
 RS – Reconnaissance spéciale
 VCUL – Véhicule de Combat Ultra Léger

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
 W6399-19KH53/B
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

 File No. - N° du dossier
 319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
 319bl
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B

Jour précédent le JOUR 1 – POSSIBILITÉ DE RECONNAISSANCE ET POSSIBILITÉ DE LIVRAISON DU VÉHICULE

Les fournisseurs se verront offrir la possibilité d'organiser une reconnaissance avec une équipe de représentants canadiens pour visionner le parcours de démonstration un jour précédent le jour 1 de la démonstration de l'industrie. La réunion se tiendra à la BFC de Petawawa, l'entrée principale du complexe du ROSC, au bâtiment Z-125. Les coordonnées de la personne contact de ROSC se retrouvent dans les instructions administratives fournies au fournisseur. Le fournisseur doit demander la reconnaissance du parcours de démonstration conformément à l'accord de démonstration signé par le fournisseur.

Le personnel participant sera divisé en deux équipes pour assurer que tous les sujets soient traités tout en optimisant le temps alloué. L'équipe A et l'équipe B comprendront les représentants suivants :

ÉQUIPE A	ÉQUIPE B
2 x représentants SPAC	1 x représentants SPAC
1 x représentants ISDEC	2 x représentants ROSC DF
3 x représentants ROSC DF	1 x représentants ROSC EM
2 x représentants CEDH	20-25 x représentants ROSC/CEDH opérateurs de VRPHM
4-8 x représentants du fournisseur	1-2 x représentants du fournisseur
1-2 x représentants CSGT	2-10 x représentants de la maintenance
1-3 x représentant(s) du siège social COMFOSCAN	1-2 x représentants du siège social COMFOSCAN

JOUR 1 – INTRODUCTION & MOBILITÉ

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
1	07:30	Arrivée du VCNG à la BFC de Petawawa	Fournisseur	Entrée principale du complexe ROSC, Z-125	Équipe B	Le fournisseur doit confirmer l'heure de la livraison. N/A si le véhicule est livré le jour précédent le JOUR 1.

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DÉMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
2	07:30 – 09:00	Déchargement du véhicule, préparation et approbation	Fournisseur	Entrepôt VCUL	Équipe B	<p>Selon l'horaire de livraison fourni à MDN par le fournisseur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décharger le véhicule à l'entrepôt VCUL.
3	08:30 – 09:00	Arrivée des opérateurs et préparation de l'équipement	ROSC	Entrepôt VCUL	Équipe B	Déterminer l'équipement requis Les usagers préparent l'équipement à être chargé pendant la démonstration.
4	09:00-11:00	Introduction par le fournisseur sur la méthode d'opération du VCNG et la sécurité.	Fournisseur	Entrepôt VCUL	Équipe B	Enseigner comment conduire et opérer de façon sécuritaire le VCNG ainsi que les systèmes du véhicule.
5	11:00-12:00	Démonstration de chargement du VCNG.	ROSC	Entrepôt VCUL	Équipe B	Le personnel de l'équipe B chargera le VCNG avec les items de la liste de chargement.
6	12:00-12:30	Déplacement au site de démonstration	ROSC	Entrepôt VCUL to Tour FOA	Équipe B	La tour FOA peut être utilisée comme lieu administratif.
8	12:30-13:00	Dîner		Tour FOA	Équipe A & Équipe B	Dîner fourni par MDN
9	13:00-17:00	Démonstration du VCNG Demonstration (de jour)	ROSC	Zone A / B (TBC)	Équipe A & Équipe B	<ul style="list-style-type: none"> - Démonstration du parcours incluant le "Jardin de roches" - Colline - Cross-country - Pentes
10	17:00- 18:00	Le fournisseur quitte pour le souper		Souper au mess / Entrepôt VCUL	Équipe A & B	Souper (Cuisine de la base ou tout autre endroit, aux frais du participant)
11	18:00 – 19:30	Démonstration de vision de nuit du VCNG	ROSC	Zone A / B (TBC)	Équipe B	<p>Voir l'annexe du parcours de démonstration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démo infra-rouge

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
12	19:30 – 20:00	Conclusion - récapitulation	ROSC		Équipe A & B	- Items additionnels pour les démonstrations (questions du MDN fournies à l'avance) Transport de retour de l'entrepôt VCUL Le fournisseur quitte

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B

JOUR 2 – MAINTENABILITÉ, SURVIVABILITÉ, LÉTALITÉ, COMMIS / CME, DISCUSSIONS

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
1	09:00-10:00	Maintenabilité	Fournisseur	Club Kyrenia L-105	Équipe A & Équipe B	Questions du MDN (fournies à l'avance) sur les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de performance de la capacité de soutien (doivent couvrir les caractéristiques de maintenabilité techniques du véhicule) plan SLI/SES pour le véhicule - Support logiciel et gestion des systèmes - Droits de propriété intellectuelle relatifs à l'impression 3D
2	10:00	Séparation des équipes	ROSC	Club Kyrenia L-105 et à l'entrepôt de maintenance Z-128	Équipe B	Séparation du groupe en Équipe A et B. Équipe B va à l'entrepôt de maintenance
3	10:00-12:00	Maintenance – Démonstration pratique	Fournisseur	Entrepôt de maintenance Z-128	Équipe B	Permet au Fournisseur de présenter les aspects de maintenabilité du véhicule, et leur utilisation, et de familiariser le technicien de maintenance des FAC. Les sujets des discussions pourront comprendre, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> - Concepts de maintenance de 1^{re} et de 2^e ligne, et caractéristiques uniques des véhicules. - Assemblage, réparation et remplacement majeurs. - Surblindage et accessibilité de la maintenance - SAT. Diagnostic, réparation et/ou remplacement de : cartes de circuits imprimés ; composants EO ; ensembles complets de SAT ; boutons de commande ; et réparation des supports. - Récupération et auto-récupération ; crochet d'attelage / support en A - Possibilité de développement du système électrique (passages, canalisation des câbles).

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
 W6399-19KH53/B
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

 File No. - N° du dossier
 319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
 319bl
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B

Item	Heure	Activité	BIP	Lieu	Participants	Commentaires
						<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la puissance (capacité du système, prises, alternateurs, onduleurs). - Commande <ul style="list-style-type: none"> de ralenti accéléré - Description du système de freinage, des roues et des pneus. Installation des chaînes antidérapantes - Passage à gué (comment les véhicules sont-ils préparés ?) - Protection des composantes hors route - Préparations pour les climats froids et chauds - Aides pour le démarrage à froid (c.-à-d. plus chaud pour le liquide de refroidissement, les batteries, les filtres, etc...) - Concepts relatifs au pétrole, à l'huile et aux lubrifiants (des produits peu communs sont-ils utilisés) ? - Système de carburant (séparation de l'eau, filtres) - Outils spéciaux et équipements de test (outils de diagnostic, etc.)
5	12:00 – 13:00	Dîner	ROSC	Cuisine de la base G-104	Équipe A & Équipe B	Le dîner est aux frais du participant.
6	13:00 – 14:30	Maintenance – Démonstration pratique - suite	Fournisseur	Entrepôt de maintenance Z-128	Équipe B	Opportunité supplémentaire de résumer les tâches de maintenance liées à la démonstration.
7	14:30 – 15:00	Conclusion - récapitulation	BGP	Club Kyrenia L-105	Équipe A & Équipe B	

Liste des acronymes

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 5 – L'horaire pour les démonstrations de véhicules et les rencontres individuelles à Petawawa – Équipe B

PROJET VCNG DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) N° W6399-19KH53/A **HORAIRE DE DEMONSTRATION DE L'INDUSTRIE - ÉQUIPE B**

COMFOSCAN – Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada

ROSC – Régiment d'opérations spéciales du Canada

AD – Action direct

CEDH – Centre d'entraînement de Dwyer Hill

DF – Développement des forces

EOHN – Exigences Obligatoires de Haut Niveau

ISDEC – Innovation, Sciences et Développement économique Canada

CSGT – Centre de soutien du génie terrestre

VCNG – Véhicule de Combat Nouvelle Génération

BGP – Bureau de Gestion du Projet

SPAC – Services Publics et Approvisionnement Canada

SAT – Système d'arme télécommandé

RS – Reconnaissance spéciale

VCUL – Véhicule de Combat Ultra Léger

CME – Contre-mesures électroniques

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 6 – Liste de questions à l'intention de l'industrie pour les rencontres individuelles

Catégorie	Question au fournisseur	Réponse du fournisseur
1 - Discussion concernant la DDR	<ul style="list-style-type: none">- Avez-vous effectué des essais de fiabilité, de disponibilité, de maintenabilité et de durabilité (RAMD) sur ce véhicule?- Quelle est votre méthodologie d'essai RAMD ? C'est-à-dire, quelles normes et méthodes d'essai appliquez-vous?- De nouveaux équipements ou sous-systèmes devraient-ils être intégrés au véhicule, où et comment la qualification de l'équipement serait-elle effectuée?	<p>S'appuyant sur les réponses aux DDR et dans le but d'orienter la discussion pendant l'engagement de Petawawa, le MDN inclut ci-dessous une liste de questions supplémentaires sur les VCNG. Le MDN reconnaît qu'il peut y avoir des répétitions pour certains fournisseurs qui ont déjà répondu à ces questions dans la DDR et si c'est le cas, le fournisseur peut noter que la réponse se trouve dans la DDR, sinon le MDN attend avec impatience les commentaires de l'industrie sur ces questions.</p>
1 - Discussion concernant la DDR	<ul style="list-style-type: none">- Combien de véhicules, correspondant à la configuration de ce que vous proposez dans le cadre de l'offre du VCNG, avez-vous mis en service dans l'armée ou la police d'un autre pays de l'OTAN ou la force de défense australienne?- Faites-vous le suivi du kilométrage cumulé sur ces plates-formes ? Si oui, combien de kilomètres, en moyenne par véhicule, ont-ils accumulé?	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

<p>1 - Discussion concernant la DDR</p>	<ul style="list-style-type: none">- Veuillez donner un bref aperçu des modèles qui sont déjà disponibles.- Le cas échéant, expliquez-nous le temps, les outils (y compris les outils spéciaux et l'équipement d'essai) et les troussees nécessaires pour passer d'un modèle à l'autre.- Que faut-il pour passer d'un modèle à l'autre? Quelles sont les dimensions et le poids des troussees? Faut-il modifier le matériel et les logiciels?- Jusqu'à quel point faut-il démonter le véhicule pour passer d'un modèle à l'autre?- Qu'est-ce qui est commun à tous les modèles / sous-modèles (c.-à-d. certains modèles sont-ils plus semblables que d'autres, nécessitant moins d'efforts pour passer d'un à l'autre?)- Qui peut effectuer les changements de modèles? C'est-à-dire les opérateurs sur le terrain, le personnel d'entretien, ou est-ce fait pendant la production?- Y a-t-il des modèles d'équipement auxiliaire/ à branchement direct dont il faut tenir compte?	
<p>1 - Discussion concernant la DDR</p>	<ul style="list-style-type: none">- En supposant une configuration de début et de fin d'Action Directe hautement protégée, quel est le niveau d'effort requis (portée, échéances, ressources) pour permettre le transport à l'élingue du chinook CH-47? Veuillez fournir des détails sur toute contrainte connexe.- Veuillez confirmer que le VCSG proposé est capable d'assurer le transport interne des avions C-130J. Veuillez préciser le niveau d'effort requis (portée, échéances, ressources) pour permettre cette capacité et toute contrainte connexe.	
<p>1 - Discussion concernant la DDR</p>	<ul style="list-style-type: none">- Veuillez nous dire si vous avez confirmé avec succès l'aptitude au transport ferroviaire à l'aide de la procédure VII de la méthode 516.5 de la norme MIL-STD-810. Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser quelle(s) méthode(s) d'essai a (ont) été utilisée(s) pour confirmer l'aptitude au transport ferroviaire.- Veuillez confirmer si le véhicule est conforme à la Interface Standards for Lifting and Tie down Provisions (norme d'interface pour les dispositifs de levage et d'arrimage) conformément à la MIL-STD-209 (révisions H, J ou K). Sinon, veuillez préciser quelle(s) norme(s) / méthode(s) d'essai a (ont) été utilisée(s) pour établir les dispositions de levage et d'arrimage.	
<p>1 - Discussion concernant la DDR</p>	<p>Pouvez-vous préciser à quelles normes d'ingénierie humaine / d'intégration des systèmes humains le véhicule adhère? C'est-à-dire, le poste de conduite est-il conçu conformément au paragraphe 5.6.2 de la norme MIL-STD 1472G?</p>	
<p>1 - Discussion concernant la DDR</p>	<ul style="list-style-type: none">- Veuillez confirmer si vous êtes inscrit au registre des marchandises contrôlées.- Y a-t-il des considérations liées aux ITAR requises pour la solution que vous proposez ? Si oui, veuillez préciser.	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1 - Discussion concernant la DDR	Veillez donner un bref aperçu des différentes troussees, des accessoires et de l'équipement disponibles pour le VCNG.	
1 - Discussion concernant la DDR	Votre entreprise offre-t-elle une remorque qui peut accompagner le véhicule proposé? Si ce n'est pas déjà fait dans la réponse à la DDR, pouvez-vous fournir les spécifications de la remorque et les coûts associés?	
2 - Maintenabilité	Veillez fournir des détails sur ce que vous envisagez comme plan de peinture et de revêtement protecteur proposé pour cet achat (revêtement résistant aux agents chimiques (RRAC), corrosion, etc.)Veillez fournir des informations sur la peinture et la protection contre la corrosion qui sont offertes dans le cadre de la solution proposée. Les exemples comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :- Quelles considérations ont été données à la signature IR du véhicule - Le véhicule est-il livré avec un RRAC? Si non, et si la peinture RRAC est offerte, veuillez préciser le coût associé.- Détails sur la protection anticorrosion utilisée ou les options offertes après la livraison.	
2 - Maintenabilité	Veillez fournir des détails sur les systèmes de gestion de la qualité que vous avez mis en place. Veuillez mentionner les accréditations applicables dont vous disposez ou les meilleures pratiques que vous suivez	
2 - Maintenabilité	L'EOHN 7, Interopérabilité, stipule que le VCNG doit être capable de fonctionner avec le carburant commun de l'OTAN et le diesel commercial ordinaire. - Veuillez préciser s'il y a des étapes préparatoires ou des additifs nécessaires pour fonctionner avec le JP-8 / F-34. Y a-t-il une dégradation du rendement? - Veuillez confirmer les normes d'émissions auxquelles le véhicule que vous offrez est conforme et tout développement visant à améliorer le profil d'émissions du véhicule ainsi que tout compromis connexe.	
2 - Maintenabilité	Existe-t-il des problèmes d'annulation de la garantie concernant l'installation d'équipement supplémentaire qui pourrait être hors de votre énoncé des travaux en vertu du contrat d'acquisition? S'ils existent, comment recommandez-vous que nous allions de l'avant pour nous assurer qu'il n'y a pas de problèmes de garantie en ce qui concerne l'intégration de l'équipement de communication ou de l'équipement auxiliaire supplémentaire?	
2 - Maintenabilité	Veillez expliquer votre plan de gestion des systèmes et de soutien des logiciels.	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
 W6399-19KH53/B
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

 File No. - N° du dossier
 319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
 319bl
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2 - Maintenabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Veuillez expliquer votre plan de soutien logistique intégré et de soutien en service pour le véhicule. - Veuillez expliquer vos pratiques de gestion de la configuration. Veuillez vous assurer de fournir des références à toute méthodologie standard applicable que vous employez. Veuillez également fournir des informations concernant les dessins de mise en évidence, les révisions, etc. - Seriez-vous prêt à assumer la responsabilité de la gestion de la configuration pour le MDN ? 	
2 - Maintenabilité	<p>Le MDN pourra-t-il modifier le logiciel de diagnostic? Si oui, quel est le processus envisagé?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles seront les limites et les capacités de nos opérateurs en ce qui concerne le diagnostic des véhicules (c.-à-d. les droits de modification, de réaffichage et d'accès à l'information)? Droits d'utilisateur vs droits d'administrateur avec des paramètres préétablis afin que le MDN puisse faire des ajustements sans compromettre le rendement de l'équipement). 	
2 - Maintenabilité	<p>Quel est le concept de gestion de l'obsolescence des pièces que vous envisagez? Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pièces obsolètes ou bientôt obsolètes / les pièces de remplacement critiques seraient disponibles en faible volume et seraient accessibles parmi la distribution des autres clients. - Le FEO envisagerait-il de fournir un pourcentage de ces pièces aux clients ayant de petits parcs si cela pouvait s'avérer critique pour les opérations? 	
2 - Maintenabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les données techniques seront-elles mises à disposition? (par exemple, un site SharePoint, un représentant du FEO intégré au sein de l'EGE, etc.) - Les données techniques / de CAO seront-elles accessibles pour les éléments imprimables en 3D, non critiques? 	
2 - Maintenabilité	<p>Quel est l'équipement de soutien nécessaire pour soutenir le véhicule pendant sa durée de vie utile?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'équipement de soutien est-il maintenu ? (c.-à-d. réétalonnage périodique, formation/certification de spécialistes, etc.) 	
2 - Maintenabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il eu des problèmes de délais de livraison pour des assemblages majeurs ou des pièces de rechange critiques à vos autres clients du même parc automobile? - Quelles pièces de rechange spécifiques avez-vous eu de la difficulté à livrer? Comment réglez-vous ces problèmes? - Faites-vous le suivi des taux de réponse pour satisfaire les demandes de pièces de rechange? 	
2 - Maintenabilité	<p>Veuillez fournir un aperçu de votre recommandation pour les mesures de performance de la soutenabilité</p>	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3 - Survivabilité	Veuillez fournir une confirmation de la certification de survivabilité que vous avez déjà obtenue et de la (des) certification(s) et des tests que vous poursuivez actuellement	
3 - Survivabilité	<p>Conformément à l'EOHN 1, le MDN est intéressé à acquérir une solution de blindage évolutive pour le VCNG, qui passe d'un rôle d'action directe hautement protégé à un rôle de reconnaissance spéciale de niveau de protection inférieur, et vice-versa. Veuillez donner un bref aperçu de l'impact d'une solution de blindage évolutive en ce qui concerne :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les niveaux d'effort associés à la transition entre les niveaux de blindage (temps, main-d'œuvre, outillage et équipement);2. Les caractéristiques de rendement du véhicule telles que la charge utile, la conscience de la situation (visibilité), l'ergonomie, le fonctionnement du PTT, les capteurs et toute autre caractéristique clé que vous jugez importante.	
3 - Survivability	<p>Dégradation, requalification et réinitialisation de l'armure.</p> <p>- Armure transparente : Veuillez fournir des détails sur ce que vous proposez pour assurer que la capacité de rendement du blindage transparent ne soit pas compromise par le vieillissement et la dégradation. Cela comprend, sans s'y limiter, la fréquence de recertification/remplacement, les méthodes d'essai, les organismes d'essai applicables et un bref aperçu du processus global.</p> <p>- Ajouter un blindage : Veuillez fournir des détails sur votre plan de recertification ou de remplacement du blindage supplémentaire. Cela comprend, sans s'y limiter, la fréquence, les méthodes d'essai, les organismes d'essai et un bref aperçu du processus global.</p> <p>- Blindage intégral : Si votre véhicule proposé est muni d'un blindage intégré au châssis, donnez des détails sur votre plan de recertification du blindage. Cela comprend, sans s'y limiter, la fréquence, les méthodes d'essai, les organismes d'essai et un bref aperçu du processus global.</p>	
3 - Survivabilité	Si vous deviez offrir des sièges supplémentaires en option, ces sièges auraient-ils la même capacité de survie que les sièges des occupants permanents? Par exemple, si vous utilisez des sièges à atténuation d'énergie, le siège supplémentaire serait-il également un siège à atténuation d'énergie?	
3 - Survivabilité	Veuillez expliquer quels sont les moyens d'évacuation associés à votre véhicule pendant les opérations d'urgence.	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4 - Létalité	Veillez donner un bref aperçu des sujets suivants liés à la létalité :- Solution d'armement proposée par le fournisseur pour répondre à l'exigence de létalité- Détecter/identifier/engager- Temps de formation- Interfaces humaines- Options de conversion de la tourelle pilotée pour le PTT- Évolutivité des systèmes d'armes PTT (capacités de croissance future)- Intégration du véhicule PTT- Capteur PTT et capacités optiques- Veuillez préciser si la ou les solutions PTT proposées sont utilisées par d'autres clients, et qui sont ces clients.
4 - Létalité	Quel processus de qualification de l'équipement menez-vous pour vous assurer qu'il n'y aura pas de problèmes avec les PTT et les anneaux de tourelle proposés en ce qui concerne les causes climatiques et environnementales? Veuillez fournir des détails sur les méthodes d'essai utilisées. Les exemples incluent, mais ne sont pas limités à : le temps froid (accumulation de glace), l'infiltration de sable dans le(s) système(s) de roulement, etc.
4 - Létalité	Quel processus de qualification de l'équipement menez-vous pour vous assurer que le PTT que vous proposez n'aura pas de problèmes liés aux charges et aux contraintes qu'elle rencontrera au cours de sa vie (c.-à-d. résonance, stabilité, précision).
4 - Létalité	Comment déployer, recalibrer et recertifier les mises à jour matérielles et logicielles PTT? Veuillez faire les références appropriées à toutes les méthodes de test et normes associées.
4 - Létalité	Comment prévoyez-vous la complexité de votre proposition de PTT par rapport aux niveaux de réparation? C'est-à-dire, le PTT sera-t-il capable d'être réparé sur le terrain par des opérateurs utilisant des outils courants ou faudra-t-il faire appel à des techniciens spécialisés utilisant les outils spéciaux et matériel d'essai requis / une salle blanche?

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4 - Létalité	<p>Le soutien d'un représentant des services techniques pour le PTT reste à déterminer, mais il est considéré comme potentiellement difficile. Par conséquent, il est possible que les réparations de niveau 1-3 doivent être effectuées à l'interne.</p> <ul style="list-style-type: none">- Êtes-vous en mesure de fournir une formation et un soutien aux techniciens en armement? Y compris, mais sans s'y limiter, les outils, les outils spéciaux et matériel d'essai, les ensembles de jauges, les pièces de rechange, etc. Si oui, veuillez expliquer le concept de soutien que vous envisagez.	
4 - Létalité	<p>Quelle est l'interchangeabilité entre un véhicule équipé d'un PTT et une tourelle? C'est-à-dire, est-il possible de reconfigurer une plate-forme de véhicule entre un PTT et une tourelle; ou bien faut-il que la configuration demeure inchangée lorsqu'un poste d'armes est sélectionné?</p> <ul style="list-style-type: none">- Si la configuration peut être modifiée entre un PTT et une tourelle, veuillez expliquer la portée, le temps, les ressources et les considérations nécessaires pour le changement de configuration d'un système à l'autre.	
4 - Létalité	<p>S'il fallait intégrer le PTT d'une tierce partie, seriez-vous en mesure de vous adapter à une telle portée de travail? Ou êtes-vous limité à ce que vous proposez dans le cadre de votre proposition de solution pour le VCSNG?</p>	
5 - AGV / Comms / CME	<p>Veuillez donner un aperçu de votre proposition d'architecture électrique de véhicule concernant :- PTT- Communications- Système de protection actif (le cas échéant)- Capacités de croissance futures- Autres sujets connexes qui, selon vous, devraient être couverts</p>	
5 - AGV / Comms / CME	<p>Veuillez indiquer la puissance disponible du véhicule au ralenti et à la puissance de pointe.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le mode automatique de ralenti accéléré est-il disponible pour fournir la puissance requise en fonction des charges?	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5 - AGV / Comms /
CME

Êtes-vous en mesure de fournir une capacité de contre-mesure électronique avec le véhicule?

Nota : Si les réponses / détails sont dans le domaine classifié, nous pouvons discuter de ces questions plus en détail lors de la consultation avec l'industrie à Petawawa.

Si oui :

1. Quel est le type d'équipement offert?
2. Quelles sont les cibles qu'il est capable de vaincre?
3. Quel est le processus d'intégration envisagé et quels sont les intervenants?
4. Quel est le processus de qualification envisagé? C'est-à-dire le programme de test / les méthodes de test applicables
5. Quel(s) est (sont) le(s) partenariat(s) que vous avez établi(s) pour fournir cette capacité?
6. Quels sont les coûts et les délais envisagés?

Si non :

1. Êtes-vous en mesure de traiter des marchandises contrôlées? Il est prévu que les CME vous soient envoyées en tant qu'équipement fourni par le gouvernement (EFG) ou en tant que matériel fourni par le gouvernement (MFG) pour les essais et l'intégration.
2. Quel est votre plan d'intégration et de qualification? C'est-à-dire qui fait quoi, quand, en utilisant quelles normes et méthodes d'essai?
3. Quel est le flux de travail envisagé, y compris les coûts et les délais?
4. Si nécessaire, êtes-vous prêt à travailler en collaboration avec une tierce partie pour élaborer et vérifier la solution de CME?

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5 - AVG / Comms / CME	- Veuillez expliquer les mesures que vous avez mises en place pour vous protéger contre les vulnérabilités de la cybersécurité et pour vous assurer que le système n'est pas susceptible d'être piraté / compromis / piraté à nouveau. Veuillez fournir des détails sur les tests qui ont été effectués et sur la façon dont vous comptez vous y prendre pour assurer la sécurité des plateformes. - Sommes-nous en mesure d'intégrer le CANBUS dans le véhicule en toute sécurité (c.-à-d. utiliser les antennes, les radios, la gestion de l'alimentation, l'affichage vidéo, etc. à bord)?	
5 - AVG / Comms / CME	Veuillez préciser quels sont les points d'accès aux câbles, les ports, les interfaces et les passages prévus sur le véhicule.	
5 - AVG / Comms / CME	Pouvez-vous fournir des détails sur les travaux antérieurs effectués sur l'intégration des communications ou des capacités de contre-mesures électroniques (CME) dans votre véhicule?	

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 7

**Demande de renseignements (DDR) relativement à des véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG)
W6399-19KH53/B**

**Questions reçues des participants de l'industrie et réponses fournies par le Canada dans le cadre des rencontres
individuelles**

N°	Question	Réponse
1	Le Canada serait-il intéressé à intégrer une capacité de missile dans le poste de tir télécommandé (PTT)?	Le Canada compte avoir une option disponible pour une solution de PTT comprenant le système multifonction de missiles de précision (SMMP) continu.
2	Le Canada peut-il fournir une définition des termes suivants : « variante », « configuration », « poids à vide », « charge utile » (et « tableaux de charge utile à différents niveaux de protection »), « poids nominal brut du véhicule », « nombre de variantes » (« 2, 4 portières »), « poste de tir télécommandé » et « tourelle pilotée »?	Le Canada compte publier les définitions plus tard dans le processus de consultation de l'industrie ou au plus tard dans la demande de propositions (DP).
3	Relativement aux trousse d'ajout comme les systèmes de défense contre les aéronefs sans pilote et/ou d'autres types de trousse modulaires qui peuvent être ajoutées au véhicule de base afin d'améliorer sa fonctionnalité, le Canada peut-il préciser si les trousse font partie de l'exigence?	Nous ne savons pas pour le moment si des trousse comme des systèmes de défense contre les aéronefs sans pilote et d'autres trousse modulaires feront partie de l'exigence.
4	Le Canada souhaite-t-il se procurer un véhicule présentant des données de SLI de 5 à 10 ans ou une nouvelle plate-forme à mettre en service?	Cette exigence sera mieux définie dans la DP. Aux fins de la DDR/A, le Canada a fourni les renseignements suivants dans l'exigence obligatoire de haut niveau : « Le VCNG proposé doit être actuellement utilisé par une autre force militaire d'un pays de l'OTAN, par un corps policier ou par les Forces de défense australiennes. »
5	De quelle façon le Canada traitera-t-il les renseignements de nature délicate fournis par les fournisseurs?	Les renseignements de nature commerciale fournis par les fournisseurs ne seront pas partagés ni publiés.

Demande de renseignements No. - N° de l'invitation
W6399-19KH53/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6399-19KH53

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
319bl W6399-19KH53

Buyer ID - Id de l'acheteur
319bl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6	Le Canada peut-il fournir les renseignements sur le cours de démonstration utilisés durant la démonstration de véhicule à Petawawa?	Veillez consulter la pièce jointe IV de la DDR/B.
7	Le Canada peut-il préciser qui serait le responsable technique pour les essais durant le processus d'évaluation des propositions?	Le Canada n'a pas déterminé si des essais de véhicule feront partie du processus d'évaluation des propositions, mais si le Canada effectue des essais de véhicule dans le cadre de ce processus, le responsable de l'évaluation des soumissions techniques est une responsabilité partagée entre SPAC et le MDN.
8	Quelles sont les prochaines étapes pour le projet VCNG?	Des renseignements supplémentaires ou des mises à jour sur le projet seront publiés sur le site Web Achats et ventes.
9	Le Canada peut-il clarifier l'approche d'intégration envisagée pour le commandement, le contrôle, les communications, l'informatique, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (C4ISR)?	L'intégration d'équipement de communication et de systèmes d'armes fournis par l'utilisateur sera requise sur les VCNG. Pour le moment, il est prévu que la solution de VCNG est d'être en mesure d'intégrer du matériel de communication, y compris des radios tactiques, des GPS et d'autres équipements électroniques spécialisés comme des contre-mesures électroniques (CME). Le Canada envisage de fournir certains des systèmes d'armement en tant qu'équipement fournis par le gouvernement (EFG). Le concept d'intégration est que les VCNG seront adaptés au matériel fourni par le Canada, mais ne recevront pas ce matériel. Les détails spécifiques de l'intégration et de l'interface seront précisés dans la DP.

Pièce jointe 8 – L'horaire pour les rencontres individuelles à Ottawa

RENCONTRE INDIVIDUELLE AVEC L'INDUSTRIE - CONTEXTE

Les répondants à la DDR sont invités à participer à une rencontre individuelle avec le Canada afin de fournir de l'information sur leurs VCNG.

Les participants sont:

Participants
2 x représentants SPAC
1 x représentant ISDEC
4 x BGP
4 x représentants ROSC
2 x représentants CEDH
2 x représentants du siège social COMFOSCAN
4-8 x représentants du fournisseur
1 x moniteur d'équité

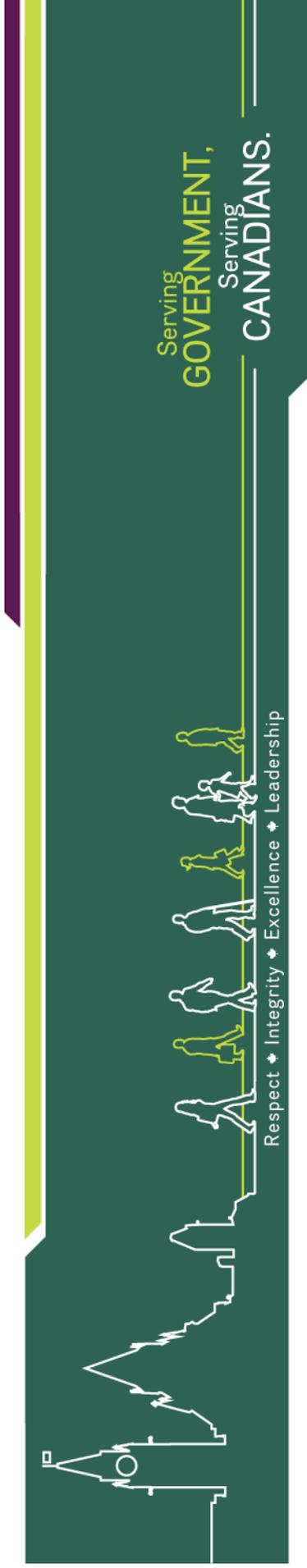
HORAIRE

Item	Heure	Activité	BIP	Commentaires
1	08:00-08:20	Introduction	SPAC - GP	SPAC – Aperçu de l'objectif de la rencontre individuelle avec l'industrie GP - Points d'administration sur la sécurité
2	08:20-09:00	Discussion - ISDE	ISDE	ISDE – S'appuyer sur les réponses de l'industrie à la DDR - Annexe B
3	09:00-09:15	Aperçu du programme	DP - GP	DP & GP – Échéancier détaillé du programme et objectifs de la rencontre individuelle avec l'industrie
4	09:15-09:45	Introduction - Fournisseur	Fournisseur	Présentation de l'entreprise, du véhicule VCNG proposé et des sous-systèmes du véhicule
5	09:45-10:00	Pause		
6	10:00-11:00	Discussion DDR	BGP	Aperçu des EOHN par le MDN Discussions techniques générales basées sur des questions du MDN.
7	11:00-12:00	Maintenabilité	Fournisseur	Questions du MDN (fournies à l'avance) sur les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de performance de la capacité de soutien (doivent couvrir les caractéristiques de maintenabilité techniques du véhicule) plan SLI/SES pour le véhicule - Support logiciel et gestion des systèmes Droits de propriété intellectuelle relatifs à l'impression 3D
8	12:00-13:00	Dîner		Le dîner est aux frais du participant.
9	13:00-14:00	Survivabilité	Fournisseur	Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Confirmation de la certification/essais - Adaptabilité et niveaux d'efforts associés (temps/main-d'œuvre, outils) - Adaptabilité par rapport à la charge utile / connaissance de la situation (relation de visibilité) Compromis entre adaptabilité du blindage et charge utile, visibilité et champ de vision de l'opérateur (d'AD à RS, c'est-à-dire comment le véhicule passe d'un véhicule d'action directe (AD) hautement protégé à un véhicule de reconnaissance spéciale (RS).
10	14:00-15:00	Létalité	Fournisseur	Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants :

Item	Heure	Activité	BIP	Commentaires
				<ul style="list-style-type: none"> - Solution d'armement proposée par le fournisseur pour répondre à l'exigence en matière de létalité - Détecter/identifier/engager - Durée de l'entraînement - Interfaçage humain - Options pour la conversion de la tourelle pilotée en SAT - Adaptabilité du SAT (capacités de croissance future) - Intégration du SAT aux véhicules Capteurs et capacités optiques du SAT
11	15:00-16:00	Architecture de véhicule générique Communications CME	Fournisseur	Questions du MDN (fournies au préalable) sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'architecture électrique des véhicules : <ul style="list-style-type: none"> • SAT • Communications • Système de protection active • Possibilités de croissance future
12	16:00-16:45	Discussion ouverte - fournisseur	Fournisseur	Possibilité de présenter des points non traités dans les sujets précédents.

Liste des acronymes

COMFOSCAN – Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada
 ROSC – Régiment d'opérations spéciales du Canada
 AD – Action direct
 CEDH – Centre d'entraînement de Dwyer Hill
 DF – Développement des forces
 EOHN – Exigences Obligatoires de Haut Niveau
 ISDEC – Innovation, Sciences et Développement économique Canada
 CSGT – Centre de soutien du génie terrestre
 VCNG – Véhicule de Combat Nouvelle Génération
 BGP – Bureau de Gestion du Projet
 SPAC – Services Publics et Approvisionnement Canada
 SAT – Système d'arme télécommandé
 RS – Reconnaissance spéciale



Pièce jointe 9

Projet de véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG)

W6399-19KH53

Processus de consultation de l'industrie

Services public et Approvisionnement Canada

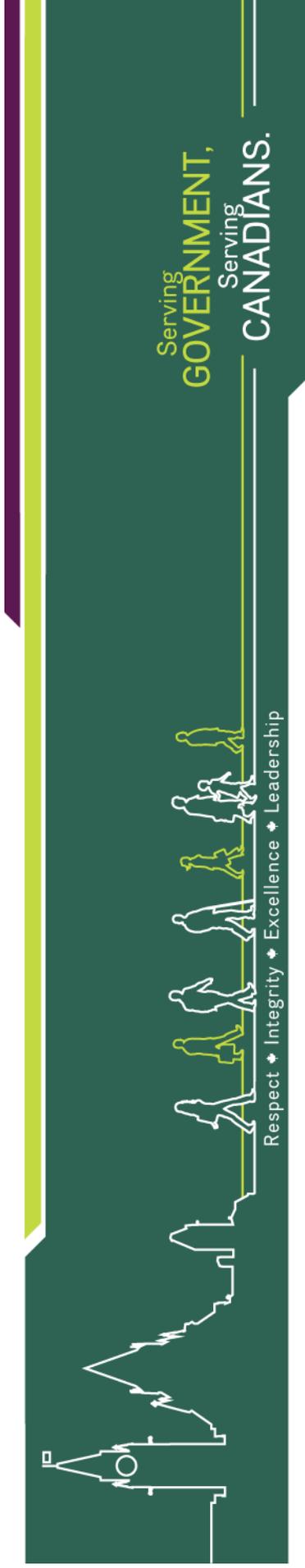
Octobre-Novembre 2019



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Langues officielles

Les séances prévues se dérouleront en anglais. Les questions peuvent être posées dans l'une ou l'autre des langues officielles.



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada

Aperçu de la présentation

- Équipe de projet
- Rôles et responsabilités
- Demandes de renseignements
- Objectif des consultations de l'industrie
- Code de conduite, accord de démonstration et règles d'engagement
- Questions et réponses
- Prochaines étapes

Équipe de projet du VCNG

Services publics et Approvisionnement Canada

Gestionnaire – M. Patrick Scalabrini

Autorité contractante du projet – Mme Nicole Génier

Autorité contractante Adjointe– Mme Nathalie Ferron

Ministère de la Défense nationale

Gestionnaire de projet – M. Michael Lee

Directeur de projet – LCdr M. Andrew Castelli

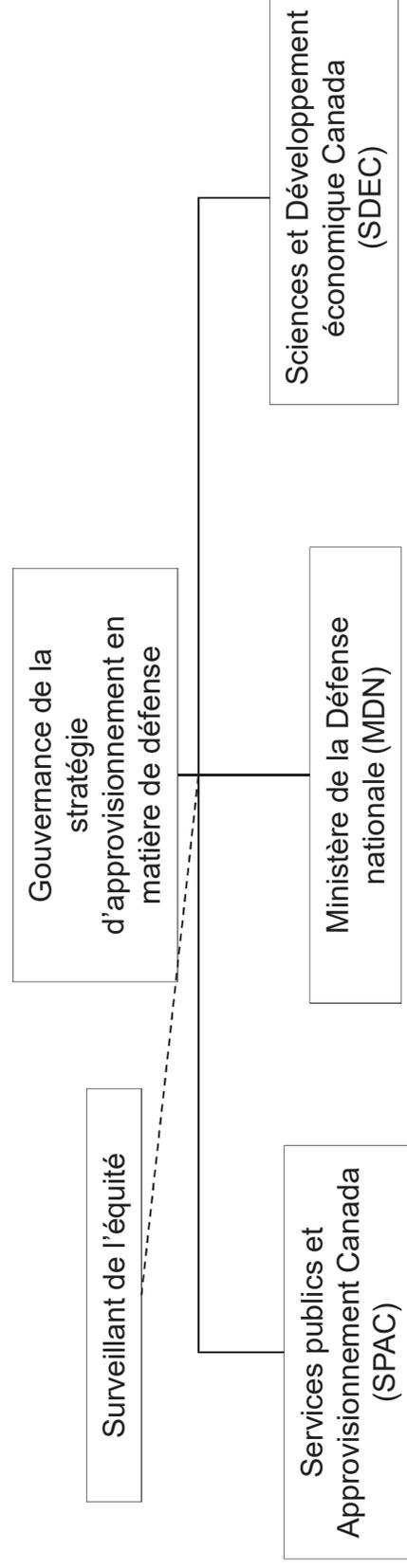
Sciences et Développement économique Canada

Gestionnaire de projet, retombées industrielles et technologies – M. Mathieu Bélanger

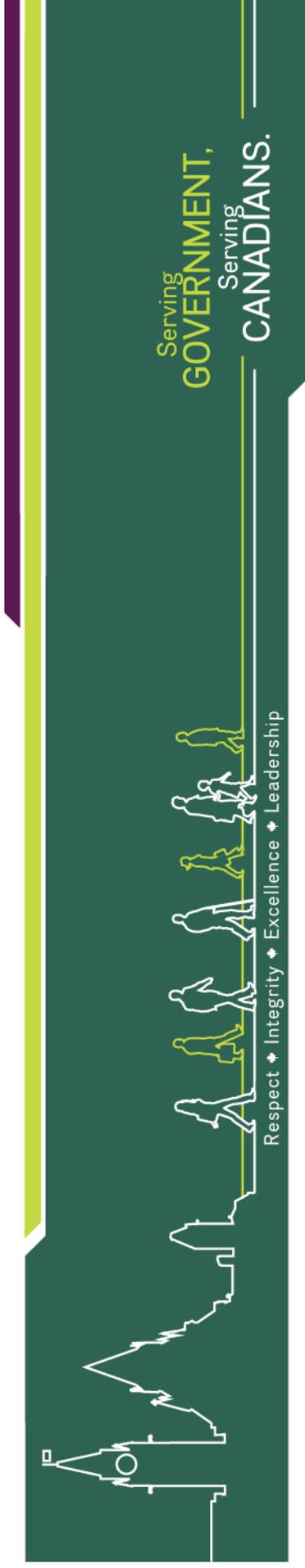
Surveillant de l'équité indépendant

M. Ted Pender (Samson et Associés)

Structure de gouvernance



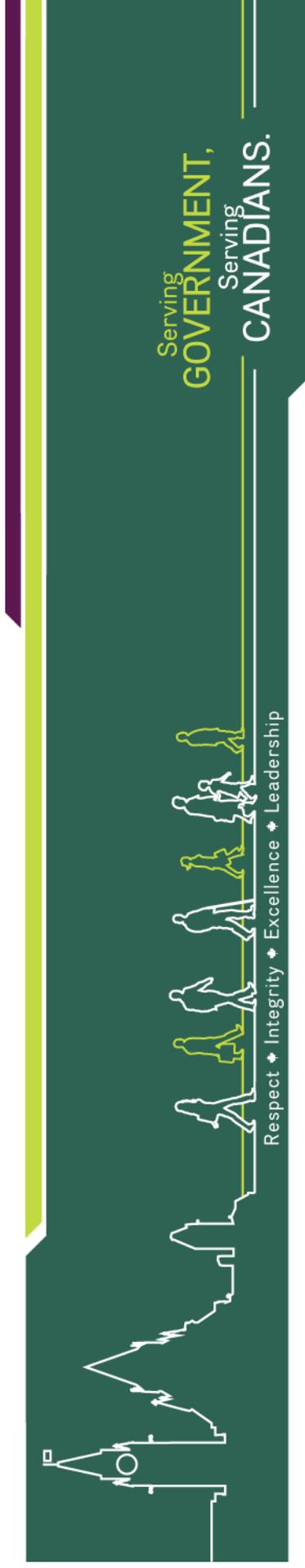
NOTE: Toute interaction et toute communication de l'industrie dont le Canada est l'expéditeur ou le destinataire DOIT passer par l'autorité contractante de SPAC ou le représentant désigné de SPAC.



Rôles et responsabilités de SPAC

- Agir à titre de responsable du processus d'approvisionnement.
- Veiller à ce que l'approvisionnement soit effectué de manière équitable, ouverte et transparente.
- Maintenir l'intégrité du processus d'approvisionnement.
- Assurer le traitement équitable des soumissionnaires potentiels.

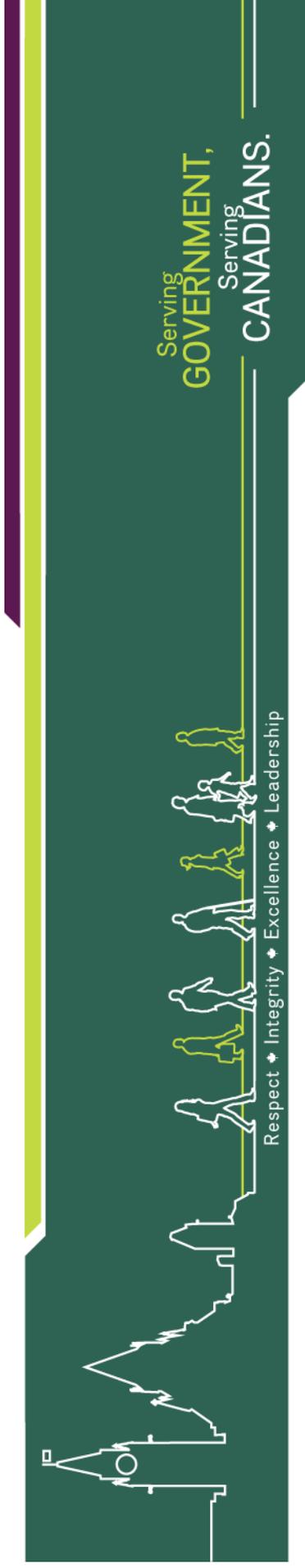




Rôles et responsabilités du SE

- Observer les interactions et les activités entreprises pendant le processus d'approvisionnement et fournir à SPAC une opinion neutre et impartiale sur le caractère équitable, ouvert et transparent du processus.





Demande de renseignements (DDR)

- Affichée le 17 juillet 2019
- Les fournisseurs ont fourni des renseignements en réponse aux questions du Canada.



Démonstrations de véhicules et rencontres de mobilisation individuelles

- Fournisseurs, ce moment vous appartient!
- Possibilité d'informer le Canada de toute autre information d'intérêt pour le projet de véhicules de combat de nouvelle génération.
- Possibilité de faire la démonstration des véhicules.
- Possibilité d'en apprendre davantage sur les fabricants de VCNG et d'observer les attributs et les caractéristiques de leurs véhicules.⁹



Règles d'engagement

- Cette activité d'approvisionnement sera réalisée avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties.
- Les participants conviennent de respecter les règles d'engagement et l'accord de démonstration fournies par le Canada.
- Les représentants du Canada acceptent de suivre un code de conduite qui régit les interactions avec les représentants de l'industrie.
- Donner aux participants intéressés l'occasion de présenter leurs suggestions sur les exigences du projet de VCNG.
- Aucune personne ou organisation ne reçoit d'avantages inhabituels ou injustes.¹⁰

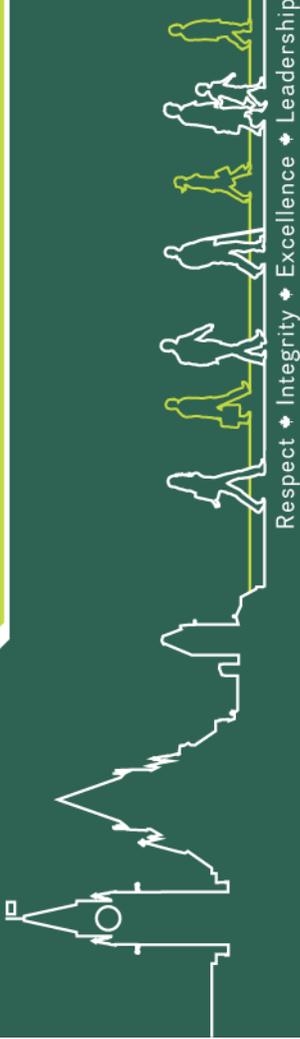


Questions et réponses

- Les questions posées par les fournisseurs au cours de la période font partie du processus d'approvisionnement officiel.
- Les nouveaux renseignements donnés aux fournisseurs **DOIVENT** être transmis à tous les fournisseurs.
- **TOUTES** les questions et réponses qui contiennent de nouveaux renseignements seront consignées et affichées sur le site www.achatsetventes.gc.ca.
- Le processus qui est décrit pour le traitement des questions s'applique à toutes les interactions entre le Canada et l'industrie pendant toute la durée du processus d'approvisionnement.

11





Serving
GOVERNMENT,
Serving
CANADIANS.

Prochaines étapes

- Toute mise à jour concernant ce processus d'approvisionnement sera faite sur www.achatsetventes.gc.ca.
- Mobilisation de l'industrie oct-nov 2019
- Publication de l'ébauche de la DP à confirmer
- Publication de la DP printemps 2021
- Attribution du contrat printemps 2022
- Livraison initiale de véhicules début 2025
- Livraison des derniers véhicules automne 2026
- Dernières livraisons du SLI printemps 2027



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada

Des questions?





Pièce jointe 10

Projet des véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG)

Retombées industrielles et
technologiques/ Proposition de
valeur

Octobre/Novembre 2019



Plan de l'exposé

- Objectif
- Stratégie d'approvisionnement en matière de défense
- Retombées industrielles et technologiques, y compris la proposition de valeur
- Les capacités industrielles clés (CIC)

Objectif

- Le gouvernement du Canada consulte l'industrie afin d'élaborer une approche permettant d'optimiser les retombées économiques du projet des véhicules de combat de nouvelle génération (VCNG).
- Les commentaires des représentants de l'industrie serviront à :
 - valider l'analyse du secteur canadien des véhicules militaires et des capacités connexes réalisée par le gouvernement du Canada;
 - élaborer une approche permettant de retirer des avantages économiques à l'appui du projet de VCNG.

Stratégie d'approvisionnement en matière de défense du Canada

- **Annoncée en février 2014 par les ministres de :**
 - Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (maintenant Services publics et Approvisionnement Canada)
 - Défense Nationale
 - Industrie Canada (maintenant Innovation, Sciences et Développement économique Canada)
- **Objectifs :**
 - Fournir le bon équipement aux Forces armées canadiennes et à la Garde côtière canadienne, en temps opportun;
 - Tirer parti des achats de matériel et de services de défense pour créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada;
 - Simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense.

La proposition de valeur (PV)

- La Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) est en vigueur depuis 1986. En 2014, elle a été modifiée afin d'inclure la proposition de valeur (PV).
- Les soumissionnaires retenus sont maintenant sélectionnés en fonction du prix, du mérite technique et de la proposition de valeur.
- La PV comprend l'engagement du soumissionnaire à mener les travaux au Canada et elle représente généralement 10 % de la note totale.
- Les entreprises qui se voient attribuer des contrats d'approvisionnement doivent mener des activités commerciales au Canada, dont la valeur équivaut à celle du contrat.

Proposition de valeur

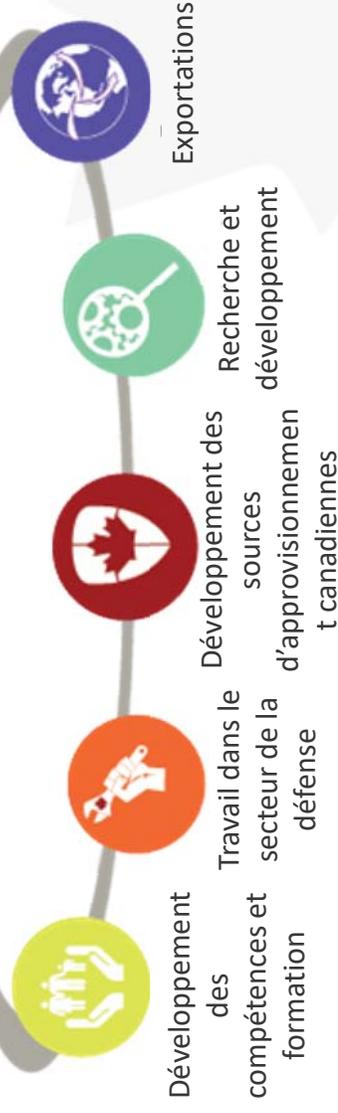
- Engagements et activités proposés au moment de la soumission
- Proposition pondérée et cotée lors de l'évaluation des soumissions

Obligation courante

- Activités déterminées après l'attribution du contrat
- Porte les activités déterminées à la totalité de la valeur du contrat

Structure de la proposition de valeur

- appuient la croissance et la viabilité à long terme de l'industrie de la défense du Canada;
- appuient la croissance des opérations canadiennes des soumissionnaires, ainsi que de leurs **fournisseurs au Canada**, incluant les PME dans toutes les régions du pays;
- favorisent l'innovation au moyen de **la recherche et développement (R-D) au Canada**;
- accroissent le potentiel d'**exportation** des entreprises établies au Canada;
- favorisent le **développement des compétences et la formation** pour relever les perspectives d'emploi pour les Canadiens. **(NOUVEAU)**



Le guide de la PV offre un cadre souple

Pour chaque approvisionnement, il y a possibilité :

- De réduire ou d'augmenter le poids de la PV
- D'évaluer les critères de façon différente
- D'appliquer une partie ou la totalité des critères
- D'ajouter d'autres critères d'évaluation
- D'appliquer des exigences obligatoires
- De développer de différentes grilles de notation

Éclairé par :

La participation de
l'industrie

La recherche et
l'analyse

Experts
indépendants

Les capacités industrielles clés (CIC)

- Les capacités industrielles clés (CIC) ont été introduites en avril 2018 afin de s'assurer que les achats de matériel de défense puissent mieux stimuler l'innovation, les exportations et la croissance des entreprises grâce à la Politique des RIT.
- Ces CIC sont liées à des domaines de technologies émergentes qui présentent un potentiel de croissance rapide et des débouchés importants, à des capacités établies par rapport auxquelles le Canada est concurrentiel à l'échelle mondiale et à des domaines où la capacité nationale est essentielle à la sécurité du pays.
- Les CIC sont les compétences, les technologies et les chaînes d'approvisionnement requises pour soutenir la croissance de ces capacités. Elles sont plus vastes que les entreprises associées à la solution finale; elles englobent les établissements d'enseignement postsecondaire qui perfectionnent les compétences et les recherches, les petites et moyennes entreprises (PME) qui font partie de la chaîne de valeur et la propriété intellectuelle qui est créée au Canada.

Les capacités industrielles clés (CIC)

TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

- Matériaux de pointe
- Cyberrésilience
- Systèmes télépilotés et technologies autonomes

- Intelligence artificielle
- Systèmes spatiaux

PRINCIPALES COMPÉTENCES ET SERVICES INDUSTRIELS ESSENTIELS

- Composantes et systèmes aérospatiaux
- Intégration de systèmes de défense
- **Solutions en matière de véhicules terrestres**
- Systèmes de mission et systèmes de plateforme navals
- Services de construction navale, de conception et l'ingénierie
- Formation et simulation
- **Blindage**
- **Systèmes électro-optiques et infrarouges**
- **Soutien en service**
- Munitions
- Sonars et systèmes acoustiques

Pour toute question relié au RIT, contactez:

Mr. Mathieu Belanger

Gestionnaire de projet

Direction générale des retombées industrielles et technologiques

Innovation, Sciences et Développement économique
Canada

Tél. : (613) 410-2344

Courriel : mathieu.belanger@canada.ca

Site Web : <http://www.canada.ca/rit>

Canada